Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID: 074-217400860-20241213-D\_2024\_12\_13\_15-DE

## REPUBLIQUE FRANCAISE: LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  Séance du vendredi 13 décembre 2024  Par suite d'une convocation en date du 5 décembre 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 13 décembre 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.
Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13	Etaient présents: M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Ceccon, M. Julien Langloys, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, M. Jean-Philippe Geochele, Mme Josiane Masson,
Présents : 10 Votants : 12	M. Christophe Piazzoni  Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.
Délibération n°D_2024_12_13_15	Absents ayant donné procuration : M. Christophe Comé à M. Georges Canicatti, M. Norbert Regard à M. Christophe Piazzoni Absent excusé : / Absent : M. Laurent Esteulle
	Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.  Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.

Objet : Demande de subvention au titre du fonds chaleur pour la réalisation d'un projet d'utilité publique sur le terrain cadastré section A n°2014

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, dans le cadre de la réalisation d'un projet d'utilité publique sur le terrain cadastré section A n°2014, il doit demander l'autorisation pour solliciter une subvention de l'ADEME au titre du « Fonds Chaleur ».

Après avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du « Fonds Chaleur » auprès de l'ADEME pour la réalisation d'un projet d'utilité publique sur le terrain cadastré section A n°2014.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Délibération certifiée exécutoire Extrait conforme au registre des délibérations.

Compte tenu de sa télétransmission le : 16 décembre 2024

De sa publication: 17 DEC. 2024

Et de sa mise en ligne le : 1 7 DEC. 2024

Fait à Contamine-Sarzin, le 13 décembre 2024

Le Maire

Le secrétaire de séance

Pierrette BATON MARECHAL

Georges CANTCATTI